





# APPEL À COMMUNICATIONS AFFICHÉES



## The 5<sup>th</sup> Biopharm Scientific Annual Meeting

« Les Maladies Rares : du diagnostic au traitement »

Les maladies rares, bien que touchant un petit nombre de personnes, représentent un enjeu majeur pour la santé publique. Les difficultés diagnostiques, la complexité du parcours de soins et les options thérapeutiques limitées nécessitent des approches innovantes pour améliorer la prise en charge des patients. Dans ce contexte, Biopharm consacre la 5<sup>ème</sup> édition de « Biopharm Scientific Annual Meeting (BSAM) » à cette thématique, dont les objectifs sont :

-  L'exploration des défis diagnostiques liés aux maladies rares et les avancées technologiques permettant de les surmonter.
-  La présentation des stratégies thérapeutiques actuelles et les innovations en matière de développement.
-  Le développement de la recherche fondamentale et translationnelle dans la compréhension des mécanismes des maladies rares.
-  La mise en évidence et l'implémentation des nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, dans le domaine des maladies rares.

Nous vous invitons à participer par voie de communications affichées sous forme de posters dans les thèmes suivants :

### Thème 01 :

**Diagnostic, avancées thérapeutiques et recherche fondamentale dans les Maladies Rares**

### Thème 02 :

**Développement des produits pharmaceutiques innovants**

Pour soumettre vos travaux de recherche, veuillez suivre les étapes suivantes :

- 1 - Télécharger le Template disponible sur : <https://bsam.biopharm.dz>.
- 2 - Renseigner le formulaire d'inscription en ligne
- 3 - Télécharger votre résumé dans la case dédiée du formulaire
- 4 - Soumettre votre demande de participation sur : <https://bsam.biopharm.dz>.



Le Conseil Scientifique composé d'experts évaluera les posters retenus et récompensera les **trois meilleurs posters** pour chaque thème.

Date limite de soumission des résumés : **le 12 avril 2025**